

Liste des pièces : **SUCCESSION**



- Extrait d'acte de décès
- Livret de famille de la personne décédée (si plusieurs livrets, merci de bien vouloir tous les fournir)
- Copie du contrat de mariage de la personne décédée ou de son contrat de PACS ou de son jugement de divorce
- Copie de la donation entre époux
- Testament
- Livrets de famille et adresses des héritiers
- Relevé d'identité bancaire des héritiers signés par eux
- Copie des derniers relevés de comptes bancaires
- Copie des livrets et adresses des banques ou établissements financiers (1)
- Copie des pensions ou retraites ou bulletins de salaire ou identité du comptable de la personne décédée (1)
- Détail des immeubles, appartements et terrains possédés (**titres de propriété**, si appartement(s), merci de bien vouloir indiquer les coordonnées du syndic)
- Copie de la carte grise du ou des véhicules automobiles (1)
- Contrats d'assurance-vie (1)
- Contrats de location
- Aides sociales perçues
- Derniers avis d'imposition concernant l'impôt sur le revenu, l'ISF et la CSG
- Impôts locaux (derniers avis d'imposition à la taxe foncière, taxe d'habitation)
- Dernières factures eau, électricité, gaz, abonnements divers et assurance habitation
- Détail des sommes dues au jour du décès (exemple : facture(s) frais d'obsèques, prêts en cours, etc.)
- Donations antérieures effectuées par la personne décédée (date, montant, bénéficiaire) et dons manuels (imprimé fiscal)

(1) S'il s'agit du décès d'une personne mariée sous le régime de la communauté, fournir les mêmes éléments pouvant figurer au nom du conjoint survivant.



M^e Sophie GOSSART
OFFICE NOTARIAL DE LA SALAMANDRE - BLOIS

Office de M^e Sophie GOSSART
3 rue du Bout des Haies - 41000 BLOIS
02.54.78.61.70 - office.gossart@notaires.fr